



C'est devenu une tradition, ce repas-couscous annuel que l'ACLP propose à notre population, sur bonne une idée, au départ, d'Amar et Irène AMMOUR.

70 personnes s'étaient inscrites pour participer à notre édition du dimanche 13 mars à notre salle des fêtes.

Après un apéritif offert aux participants, ce fut un magnifique et savoureux couscous au mouton, au bœuf et aux merguez (grillées par Etienne, Alain et Jean-Philippe) qui nous fut servi. Fromage et dessert ont clôturé ce repas dont la fin a été agrémentée par une loterie à 1 € le ticket : de magnifiques lots offerts par divers fournisseurs ont été attribués par tirage au sort effectué par le jeune Jérémie.

Merci, une fois de plus, aux époux AMMOUR que l'ACLP invite gracieusement à sa prochaine excursion prévue le 4 juin prochain.

## NOTRE REPAS-COUSCOUS



Le repas s'est terminé par un spectacle de ballet (balais!) ==>

## Le Club des Anciens en assemblée générale

Le mardi, 22 février, notre CLUB des ANCIENS, présidé par Annick JACQUET a tenu son assemblée générale annuelle.

Le compte-rendu d'activités de la secrétaire Suzanne QUESNEE ainsi que le rapport financier de la trésorière Marguerite LEMARRE furent approuvés à l'unanimité. Les finances sont très saines (moins de 4 € de déficit en 2010 !)  
Un projet de voyage dans le Golfe du Morbihan est envisagé, ainsi qu'une sortie-Théâtre à Tincebray le 3 mai.  
La « Poule au blanc » aura lieu le dimanche 30 octobre et c'est le dimanche 4 décembre que nos Anciens ont programmé leur traditionnel repas de Noël.



Vue partielle de l'assistance

La Mairie de PIERRES est ouverte au public le MARDI, de 9 H à 12 H 30 et le VENDREDI de 14 H 00 à 19 H. Le Maire (ou un Adjoint) reçoit mardi de 11 H à 12 H et vendredi de 18 h à 19 h. Permanence téléphonique et bibliothèque : aux heures de mairie. Répondeur et FAX à toute heure au 02 31 68 49 00 Courriel : [mairie-de-pierres@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-pierres@wanadoo.fr)

**En bref... En bref...****Le Cimetière enfin rénové.**

L'entreprise GUILLOUET a fait du beau travail. Notre cimetière a désormais belle allure avec ses larges allées et le débarrasage des débris de monuments funéraires.

**Travaux de voirie**

La commission communale de la voirie composée d'Etienne LEMARRE, Alain BURNOUF, et Jean Philippe JACQUET a, regarni en enrobé les « nids de poule » que le gel a provoqués sur nos chemins communaux. Merci à eux

**C.C.A.S.**

C'est le Centre Communal d'Action Sociale de PIERRES présidé par le Maire, Robert HESS, et administré par un conseil de 3 conseillers municipaux et de 3 membres extérieurs Réuni le 25 mars à 18 H 30, le CCAS a approuvé les comptes de 2010 et voté son budget qui se monte à 1870,21 € pour 2011.

Ses dépenses concernent essentiellement le financement du repas annuel des anciens qui aura lieu le 1er Mai prochain Une réserve de 230 € est prévue au budget pour faire éventuellement face à une situation imprévue que nous ne souhaitons en aucun cas !

**Assistante maternelle**

Il est bon de savoir que Madame Martine GALLAIS, domiciliée au Carrefour des Hauts Vents à PIERRES est assistante maternelle agréée.

**Décès de Madame ROGER**

Le 17 février ont eu lieu à Vassy les obsèques de Mme Cécile ROGER, maman de Jacqueline BRIARD, décédée à l'âge de 105 ans. Nos condoléances à la famille.

**Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi, 24 mars à 19H00.**

*Etaient présents:* Tous les conseillers, sauf Rémy BESNEHARD, excusé.

A l'ouverture de la séance, le maire, au nom du conseil, salue Madame Véronique MOTUS, Receveur-Percepteur à CONDE SUR NOIREAU, Receveuse municipale de notre commune. Il la remercie pour sa présence et pour la qualité des rapports entre elle et notre commune

**1 . Compte administratif 2010**

Le Maire passe en revue les recettes et les dépenses effectuées en 2010 par notre commune, tant sur le plan des investissements que du fonctionnement. Mme MOTUS y ajoute ses commentaires et éclaircissements.

Pour 2010., les recettes d'investissement étaient de 16 392,96 € pour 14 629,77 € de dépenses et les recettes de fonctionnement se montaient à 168 681,85 € pour 111 771,86 € de dépenses : soit un solde positif de 1763.19 € en investissements et de 56909.99 € en fonctionnement.

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité.

**2. Compte de gestion du receveur Municipal**

C'est sous la présidence du Maire que la gestion de Madame MOTUS, trésorière municipale, a été approuvée à l'unanimité., le Maire y ajoutant toutes es félicitations.

**3 . Budget primitif de 2011**

Le Maire et Mme MOTUS présentent, chapitre par chapitre et article par article, les prévisions budgétaires de 2011 qui se présentent équilibrées en recettes et en dépenses :

recettes d'investissement prévues	36 657,00 €
dépenses d'investissement prévues	36 657,00 €
recettes de fonctionnement prévues	174 990,00 €
dépenses de fonctionnement prévues	174 990,00 €

Ajoutons qu'il n'est prévu aucune augmentation des impôts locaux de la commune Après délibération, ce budget a été approuvé à l'unanimité.

**4 . Travaux de couverture de la salle des fêtes**

Les investissements prévoient essentiellement le remplacement du portail et du portillon du cimetière .

Le portail et le portillon du cimetière seront réalisés en aluminium laqué blanc à l'identique des grilles entourant le monument aux Morts. Le devis présenté par la SARL Christophe LEGRIX, d'un montant de 4302.01 €, est retenu par le Conseil.

Pour ce qui est du réaménagement de la façade de la salle des fêtes, la solution adoptée s'inspirera de celle de PRESLES, avec suppression d'une fenêtre sur deux et remplacement de toutes les autres par des menuiseries PVC blanches et du double vitrage. La mise en place d'un bardage vertical extérieur complètera ce travail.

Il est demandé au Maire des précisions sur l'isolation et de solliciter deux autres entreprises pour permettre au Conseil de prendre sa décision

**6 . Repas des Anciens de la commune**

L'organisation du traditionnel banquet offert, le dimanche 1er Mai par le CCAS aux anciens de la commune fut mise au point.

**5 . Questions diverses**

- Etienne LEMARRE indique qu'après les travaux réalisés au cimetière, une tombe mal placée obstrue pratiquement la nouvelle allée transversale nord. Il demande au maire de voir avec la famille concernée et l'entreprise Rougereau dans quelle mesure un déplacement de ce monument peut être envisagé.

- L'entreprise HARDEL de Viessoix enlèvera les blocs de granit entreposés dans le fond du cimetière.

- Le terrain communal situé à droite terrain de pétanque, antérieurement loué à Bernard LEMARRE sera désormais entretenu

par Etienne LEMARRE que nous remercions.

- A la demande d'Alain BURNOUF, le Conseil Municipal unanime autorise la famille BURNOUF à faire installer son lit d'épandage de l'assainissement non collectif jusqu'en limite du chemin communal qui longe son terrain au Bourg.

- Enfin, il est demandé à Jean-Claude LECLERC de voir quels produits pourraient être acquis par la commune pour permettre aux conseillers municipaux de procéder prochainement au traitement des bancs de l'église qui en ont bien besoin !

**La séance est levée à 21 heures .**

- Prochaine réunion : vendredi 10 juin 2011 à 20 h 30.